

PROGRAMME AUTORISATION DE CONDUITE

R.389 – Cat 1.3.5

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Connaître le contexte réglementaire
Connaître les différents types de chariots
Connaître les risques liés à la conduite de chariots automoteurs
Savoir utiliser les chariots automoteurs en toute sécurité

PROGRAMME

Contexte réglementaire
Règles et mesures régissant la délivrance de l'autorisation de conduite
Les différents types de chariots
Les pictogrammes de sécurité
La plaque de charge
La prise de poste
La conduite des chariots automoteurs
Les manœuvres de gerbage et de dégerbage

PRE REQUIS :

Cariste expérimenté
Avoir + de 18 ans
Être apte médicalement
Comprendre la langue française

METHODES PEDAGOGIQUES :

50 % de théorie avec étude de cas et interaction le matin
50 % de pratique avec exercices d'applications individuels l'après midi

NOMBRE DE STAGIAIRES :

08 stagiaires maximum

DUREE :

07h00

VALIDATION :

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation.

CRITERE DE VALIDATION :

QCM
Exercice pratique

Responsable pédagogique : Anthony DUPRE
Formateur expérimenté : Ghislain DANJOY